

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

LOI

L/2007/.....994...../AN

**RATIFIANT ET PROMULGUANT L'ACCORD DE FINANCEMENT (DON
NUMERO H240-GUI) DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE
DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE, SIGNE LE 07NOVEMBRE 2006
ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT**

L'ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Vu les dispositions de la Loi Fondamentale notamment en ses articles 59 et 77.

Après en avoir délibéré, adopte.

Le Président de la République Promulgue la Loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est ratifié et promulgué l'Accord de financement (don numéro H240-GUI) du
Projet d'Amélioration de l'efficacité du secteur de l'Electricité, signé le 07 Novembre
2006 entre la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement..

Article 2 : La présente loi sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la
République et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry, le 30/05..... 2007


GENERAL LANSANA CONTE